

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2010

Membres présents : Mmes VIROULAUD, DE LA IGLESIA, ARSIGNY et MOLLINÉ MM. MINEUR, ROCHE, GIRON, TIRARD-BOIS, SANDEAU, CHRISTOFLOUR et BIOT.

Absents : Mmes DUCHESNE et CHARLESWORTH et, MM. BARDE et BARTAL.

Il est donné lecture du précédent compte rendu et le registre des délibérations est signé.

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire informe l'assemblée de l'accident de voiture dont a été victime Mme Hélène Duchesne, l'ensemble du conseil lui souhaite un prompt rétablissement.

I. DELIBERATION N°01: Recensement 2011.

Madame le Maire indique que le recensement général de la population de Saint Méard de Gurçon aura lieu en janvier et février 2011.

Le paragraphe III de l'article 156 de la loi "démocratie de proximité" confie aux communes ou aux EPCI, la responsabilité de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population.
Le Conseil municipal, après étude et en avoir délibéré :

-charge Madame le Maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement. Elle sera le responsable du recensement. Elle devra, en outre, procéder à la nomination du coordinateur communal de l'enquête de recensement et de l'agent recenseur,

-décide de contracter auprès du Centre Départemental de Gestion de la Dordogne un contrat de travail en mission temporaire pour un agent recenseur. La période du contrat est fixée du 1^{er} janvier 2011 au 28 février 2011. Cet agent recenseur sera rémunéré sur la base de l'indice brut 297 pour une durée de travail hebdomadaire de 16 heures 30 minutes.

II. Comptes rendus :

- Conseil communautaire du 16/11/2010 :

Les sujets abordés lors du Conseil Communautaire sont :

- Convention pour le Centre de Loisirs de Moulin Neuf : accord pour une participation financière totale pour le transport collectif pour les enfants du Gursonnais.
- Convention avec le Département, pour l'aménagement du bourg de Villefranche de Lonchat dont les travaux ont débuté le 29 novembre 2010.
- Embauche de Monsieur Benjamin CHENET dans le cadre d'un CAE par la Mission Locale, pour un an, (précision ici faite qu'il est à disposition des communes, si nécessaire, pour effectuer de petites opérations sur le matériel technique ou aider les agents communaux).
- Remboursement de sinistres survenus dans les locaux communautaires : 3000,00 euros pour le hangar métallique et 8903.11 euros sur le gravillonneur.

- Virement de crédits supplémentaires et (ou) réajustements de comptes ;
- Pôle culturel du Seignal : M. Jean DARIE propose un projet de création de pôle culturel et l'acquisition d'une structure gonflable déplaçable assez importante mais également relativement chère. A ce jour, aucun accord n'a été donné.
- Réunion de la commission Urbanisme et Assainissement, en présence de Mmes BOUSQUET et GIRARD, pour l'ouverture des offres pour le choix d'un bureau d'études pour l'élaboration d'un P.L.U. Les dossiers seront étudiés par les services de l'unité territoriale de la Vallée de l'Isle avec deux déléguées (Mrs GRANDY ET BUIL).
- Assainissement : une décision a été prise en commission et en réunion du Bureau du Conseil Communautaire pour procéder à une consultation pour le choix d'un prestataire qui réaliserait les contrôles pour l'assainissement non collectif. Il a été proposé de retenir une période de 8 ans pour les contrôles de l'existant avec un démarrage à compter du 01/01/2011 pour le neuf et du 01/01/2013 pour l'existant ;
- Contrôle URSSAF : aucune observation n'a été émise sur les 2 budgets (principal et assainissement).
- Diagnostic économique a débuté par une réunion de la commission cantonale et des réunions sont prévues avec les agriculteurs et par la suite avec les artisans, les commerçants et les industriels.
- Visite de Monsieur le Sous Préfet le 30 novembre 2010 à Saint Méard de Gurçon concernant le projet de fusion des Communautés de Communes dont le seuil est confirmé à 5000 habitants.

Le compte rendu est consultable en mairie

- SD 24 :

Monsieur Serge CHRISTOFLEUR fait le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2010 à savoir :

- Point sur les opérations en cours (RIS, Tourisme et handicap)
- Attribution du marché pour la microsignalisation (fournitures et poses)
- Convention pour la mise ne place de la taxe de séjour et la perception de celle-ci

III. Questions diverses :

- Procès ANNEDE :

Madame Le Maire donne le résultat du procès opposant la Commune de Saint Méard de Gurçon à Monsieur Cédric ANNEDE suite aux vols avec dégradations du stade : 3 mois de prison ferme.

- TV/Magnétoscope :

Suite au don fait par Mr et Mme Olivier GIRAUDEAU d'un téléviseur-magnétoscope, un parent d'élève s'est insurgé contre le fait qu'il y ait un tel appareil à la garderie. Afin d'éviter toute polémique, le personnel de la garderie a rendu le dit téléviseur aux généreux donateurs.

- Conseil Général de la Dordogne :
Lors de la répartition du fonds départemental de la Taxe Professionnelle 2010 pour les communes défavorisées, il a été alloué à notre commune la somme de 7593.55 euros. La Commission permanente du Conseil Général a attribué la somme de 50987 euros pour la mise aux normes et la réhabilitation de la Salle des Fêtes (2^{ième} tranche).
- SATESE :
Madame Le Maire donne lecture de la lettre reçue le 15 décembre 2010 du S.A.T.E.S.E. (Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux). Cet organisme demande à la Commune de procéder rapidement au curage de sa lagune. Madame le Maire doit prendre contact avec des entreprises compétentes pour faire évacuer les boues.
- Collège Vélines :
Madame Le Maire donne la liste des élèves concernées par les sorties pédagogiques. Ils sont au nombre de 5.
Lors du prochain budget, Madame Le Maire proposera d'attribuer une subvention au Collège Olympe de Gouges auquel la commune de Saint Méard de Gurçon est rattachée.
- Agence de l'eau ADOUR-GARONNE :
L'Agence a accordé une participation financière au titre de l'aide à la performance épuratoire d'un montant de 4592 euros.
- Téléthon 2010 :
Monsieur Serge CHRISTOFLEUR fait le bilan du téléthon 2010 qui s'est déroulé cette année à Saint Méard de Gurçon les 3,4 et 5 décembre. Différentes manifestations ont eu lieu dans les Communes du Canton et notamment dans les Communes voisines telles que Montazeau, Port Sainte Foy, Saint Sauveur Lalande, ...). Cette édition 2010 a permis de récolter et de remettre la somme de 7016 euros à l'A.F.M., soit une augmentation de 1394 euros (près de 25%) par rapport à 2009.
Monsieur Gérard BONNAMY a adressé le bilan financier à la Mairie où il est consultable.
La Commune de Saint Méard de Gurçon remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans cette opération.
- Panneau « 70 » à Jolibois:
Suite à l'installation à « Jolibois » d'un panneau de limitation de vitesse à 70km/h par le service des routes du Conseil Général, Mr et Mme SZLOVICK ont fait remarquer qu'à l'endroit où le panneau était implanté, celui-ci gênait la visibilité lorsqu'ils sortaient de leur allée.
Madame le Maire a immédiatement demandé à ce que le panneau soit déplacé dans les meilleurs délais.

Parole aux conseillers :

- M. CHRISTOFLOUR demande qu'un container soit installé au stade, derrière la haie. Madame le Maire va demander aux employés municipaux de faire le nécessaire.
- Mme ARSIGNY
Malgré l'entretien par les employés municipaux des végétaux situés sur le terre-plein devant la pharmacie (D708) et au carrefour (D 32 et 708), ces derniers réduiraient la visibilité. Madame Le Maire va prendre contact avec la personne responsable des routes départementales afin de remédier au problème soulevé.
- M. ROCHE
Suite à la demande de Monsieur SZLOVICK concernant un problème d'alimentation électrique (ancienne ligne à 4 fils nus), Monsieur ROCHE doit joindre le responsable afin de savoir où en sont les travaux, dès la réponse, ce dernier renseignera Monsieur SZLOVICK.
- M. BIOT
souhaiterait que les réunions du SMCTOM soient à 20 heures. La Mairie va se rapprocher du syndicat pour en faire la demande.
- M. TIRARD-BOIS
Demande s'il serait possible de créer des places de parking supplémentaires autour de la salle des fêtes. Ceci est déjà prévu pour 2011.
